

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal DU LUNDI 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le trois septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE,

Messieurs Gilles BERNARD, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Pascal PERRIN.

Absents excusés : Mmes Blandine GAILLARD, Colette PIGUET, Virginie WETZEL et M. Michel BOHLY, M. Xavier LIDOINE.

Délégation de pouvoir :

Mme Blandine GAILLARD à Mme Dominique GIRARDIER.

Un scrutin a eu lieu, **Mme Delphine DUBOZ** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

Le Maire demande en début de séance l'ajout à l'ordre du jour de :

- Exercice droit de préemption parcelle ZH n°193,
- Transfert de crédit entre comptes 6015 à 605,
- Renouvellement contrat (CAE) Nicolas VEREECKE.

Les Elus acceptent spontanément l'étude de ces trois points supplémentaires.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1°URBANISME

- Droit de préemption urbain : propriété bâtie AB n°348.
- Déclaration préalable de travaux de M. Jesse PHILIPPE : modification entrée principale.

2° Elaboration Plan Local d'Urbanisme (étude, amendement et approbation du plan d'aménagement durable).

3° Modification commande de chauffage salle polyvalente. Approbation devis entreprise C4E.

4° Aménagement Grande Rue.

5° Aménagement du Château :

- Rénovation Monument de la Vierge.
- Réfection à prévoir barrière de protection.
- Nettoyage esplanade du Château.
- Préparations visite Patrimoine.
- Espace naturel sensible.

6 ° Approbation Plan Communal de Sauvegarde.

7° Informations et communications diverses :

- Aménagement voie publique Lotissement « Au Plein ».
- Doléances écoulement eaux pluviales privé.
- Taxes communale et départementale sur la consommation finale d'électricité.
- Entretien chemins ruraux.

- Dossier départemental des Risques Majeurs.

1° URBANSIME

Les Elus, à l'unanimité, décident de ne pas exercer de droit de préemption sur le terrain bâti cadastré section AB n°348 ainsi que sur la parcelle ZH n°193.

La déclaration préalable de travaux présentée par M. Jesse PHILIPPE sera transmise avec avis favorable.

2° TRANSFERT DE CRÉDIT

Les Elus, à l'unanimité, acceptent un transfert de crédits (33 500 €) entre les comptes 6015 et 605. Cette somme s'avère nécessaire pour solder la facture de la société BONNEFOY (travaux de voiries effectués au « Lotissement du Plein »).

3° RENOUVELLEMENT CONTRAT NICOLAS VEREECKE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose le renouvellement du contrat d'accompagnement à l'emploi de M. Nicolas VERREECKE, sous réserve d'un accord des services publics concernés.

4° PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Les Elus examinent le projet d'aménagement et de développement durable qu'ils approuvent à l'unanimité, après quelques modifications mineures, suppression servitude relative aux ruines du Château, délimitation secteur ancien, possibilités d'une urbanisation aérée et correspondant à une localité rurale et d'une implantation plus ouverte permettant une personnalisation des constructions....

5° MODIFICATIONS COMMANDE CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE

Le chauffage de la salle polyvalente connaît des dysfonctionnements gênants pour les utilisateurs. Après examen des causes, il est décidé de modifier la commande du chauffage. Le devis présenté par la société C4E Cabot rue du Clousey à Mamirolle est accepté à l'unanimité pour une somme de 1550 € HT soit 1853, 82 € TTC avec le souhait que les travaux soient réalisés rapidement.

6° AMÉNAGEMENT GRANDE RUE

Le bilan de la réhabilitation est effectué. L'aménagement sera complété par la mise en place de la signalisation horizontale et la pose d'un mobilier urbain séparatif chaussée/trottoirs.

Les doléances de deux riverains quant à l'écoulement des eaux pluviales sont entendues. La Commission voirie et bâtiments effectuera une visite sur le terrain le vendredi 07 septembre 2012 à 17 h 00 pour déterminer précisément les modalités de ces finitions.

7° AMÉNAGEMENT DU CHATEAU

La rénovation du Monument de la Vierge effectué par les employés communaux donne satisfaction. Il convient cependant de peindre en gris ciment les angles du soubassement actuellement de couleur blanche. La réfection de la barrière de protection s'impose et des devis ont été demandés auprès de diverses entreprises.

Le nettoyage de l'esplanade sera réalisé par les personnels communaux dans l'attente d'une solution pérenne dont plusieurs formules sont à l'étude (parcage de vaches alpines ou de chèvres).

La visite explicative de ce site à l'occasion des « journées du patrimoine » est reportée en 2013 afin que les travaux soient achevés.

Le produit forestier du Château établi à 122 stères intéresse pour l'heure huit candidats pour un volume de 80 stères. Les retardataires désireux d'acquérir du bois de chauffage sont invités à se faire connaître très rapidement en Mairie. La Commission Bois procédera à la répartition.

8° APPROBATION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les Elus, approuvent, à l'unanimité, le plan communal de sauvegarde, qui sera dès lors adressé à la Préfecture du Doubs et consultable en Mairie.

9° INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Les travaux de voirie effectués au Lotissement « Au Plein » justifient quelques finitions et la remise en place d'une borne de propriété déplacée lors des travaux initiaux.

Les Elus prennent connaissance d'une circulaire de M. le Préfet au sujet des taxes communale et départementale sur la consommation finale d'électricité et sont invités à consulter le dossier départemental des risques majeurs.

Certains chemins ruraux se dégradent et nécessitent des travaux d'entretien consistant en un élagage et réfection de la bande de roulement. La Commission voirie et bâtiments effectuera un recensement des priorités pour une inscription au budget 2013.

Un Elu expose les doléances reçues quant aux brûlages intempestifs de matériaux et déchets verts. Un rappel au règlement a été effectué.

Un Elu souhaite que la salle polyvalente soit réservée en priorité aux habitants désireux d'organiser une manifestation familiale à charge pour les associations d'utiliser les créneaux restant disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la session close à 22 h30.

Prochaine réunion fixée le lundi 08 octobre 2012 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 09-12-01	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AB n°348
DCM n° 09-12-02	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section ZH n°193
DCM n° 09-12-03	Transfert de crédit – Budget Lotissement 2012
DCM n° 09-12-04	Renouvellement Contrat d'accompagnement à l'emploi de Nicolas VEREECKE

DCM n° 09-12-05	Approbation Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).
DCM n° 09-12-06	Approbation Plan Communal de Sauvegarde (PCS).